

Objet : Insuffisance des équipements aquatiques à GMVA - Quelles réponses pour le prochain mandat ?

Monsieur le Président de GMVA, Mesdames, Messieurs les futur(e)s conseiller(e)s communautaires,

En tant que clubs utilisateurs des piscines de l'agglomération vannetaise, nous souhaitons attirer votre attention sur un enjeu structurant pour la vie quotidienne de milliers d'habitants et pour l'attractivité sportive, éducative et sociale de notre territoire : la politique aquatique de Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération.

Les clubs utilisateurs des bassins de GMVA représentent aujourd'hui **près de 800 adhérents**, auxquels s'ajoutent les scolaires, les étudiants, les pratiquants occasionnels et le grand public. Or, l'agglomération ne dispose que de cinq piscines (Vannes, Surzur, Elven et Grand-Champ), toutes manifestement **sous-dimensionnées au regard des besoins**.

Cette tension se traduit concrètement par **une saturation chronique** des créneaux, une fréquentation permanente à flux tendu, et une difficulté croissante à répondre correctement aux missions d'apprentissage de la natation, de pratique sportive encadrée et d'accès du grand public.

Cette situation est d'autant plus préoccupante que **plusieurs équipements sont anciens** : la piscine de Kercado approche aujourd'hui les 55 ans, tout comme celle de Grand-Champ. Malgré l'engagement des personnels et des collectivités, l'âge de ces infrastructures pose inévitablement la question de leur adéquation aux usages.

À l'échelle régionale, le constat est également préoccupant. La Bretagne souffre d'une sous-densité de bassins publics, et le Morbihan apparaît comme l'un des départements les moins dotés, ne disposant notamment d'**aucun bassin de 50 mètres**. À l'échelle locale, **Vannes est l'une des villes les moins équipées en nombre de bassins par habitant**, en comparaison avec d'autres territoires proches : Lorient dispose par exemple de huit bassins, et Auray engage la construction d'un second équipement.

Par ailleurs, certains bassins du territoire, notamment à Vanocéa et à Elven, **ne répondent pas aux standards sportifs actuels**, ce qui limite fortement le développement de la pratique compétitive, la formation et l'accueil d'événements sportifs. Dans un territoire littoral comme le nôtre l'apprentissage de la natation revêt également une dimension essentielle de **prévention** et de sécurité publique.

Dans ce contexte, en tant que Président de GMVA et futur(e)s conseiller(e)s communautaires, comment percevez-vous aujourd'hui l'accessibilité réelle de la population aux équipements aquatiques de GMVA ?

Plus précisément, comment jugez-vous :

1. L'accessibilité géographique pour les habitants des différents quartiers de Vannes (temps de trajet, horaires) ?
2. L'accessibilité en termes de créneaux pour les écoles, les clubs et le grand public, au vu de la saturation actuelle ?
3. L'accessibilité tarifaire pour les familles, les jeunes et les publics les plus fragiles ?

Dans ces conditions, le projet de rénovation de la piscine de Grand-Champ, s'il est nécessaire, ne saurait à lui seul répondre aux enjeux structurels du territoire : absence de bassin de 50 m, capacité d'accueil insuffisante et manque de vision d'ensemble sur la répartition et la modernisation des équipements aquatiques.

Cette situation appelle selon nous **l'élaboration urgente d'une stratégie aquatique globale à l'échelle de GMVA**, articulée autour de trois priorités :

1. Anticiper les besoins à horizon 10 à 20 ans, en intégrant les projections démographiques ainsi que les enjeux éducatifs, sportifs et sociaux ;
2. Étudier sans a priori les différents scénarios d'équipements structurants, dont celui d'un **centre aquatique doté d'un bassin de 50 m**, en les comparant objectivement à la rénovation d'installations existantes ;
3. **Associer les acteurs de terrain** (clubs, enseignants, usagers, communes) dans une concertation ouverte, régulière et transparente.

Dans la perspective des élections municipales et communautaires à venir, nous souhaiterions connaître clairement vos positions sur les points suivants :

1. **Envisageriez-vous de lancer une étude stratégique globale sur les équipements aquatiques de GMVA ?**
2. Seriez-vous favorable à l'examen de l'option d'un équipement structurant à bassin de 50 m, dimensionné pour l'avenir du territoire ?
3. Quelles mesures temporaires compteriez-vous mettre en œuvre dès le début du mandat afin d'améliorer l'accès aux créneaux pour les clubs et les scolaires, dans l'attente de solutions pérennes ?

Notre agglomération dispose d'un potentiel exceptionnel en matière de sport, de santé et de qualité de vie. Offrir à ses habitants les moyens d'apprendre à nager, de pratiquer, de se former et de performer dans des conditions dignes de ce territoire devrait constituer un engagement fort du prochain mandat.

Nous restons pleinement disponibles, en tant que représentants de la communauté sportive locale, pour contribuer à cette réflexion collective.

Nous vous remercions par avance pour le retour que vous nous ferez, et que nous partagerons - comme pour chaque candidat - avec l'ensemble des adhérents qui attendent beaucoup de ce prochain mandat.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos considérations distinguées.

VAN

Matthieu PARENT
Jean-Marie CHAPRON
Co-présidents

ASSPV

Dimitri KERVICHE
Président

NCV

Angélique FRECHE
Présidente